



Avec l'appui technique :



Et financier :



Compte rendu -Atelier préparatoire au sommet international Desertif'actions-

Où : à Nogent-sur-Marne (RER A), au **Jardin d'Agronomie Tropicale** (Bâtiment 1, 1^{er} étage – Amphi - cf *plan en PJ*), avec possibilité de participer en visio.

Quand : Le 7/10/2025 de 14h à 17h30

Contexte :

Le 6^e Sommet international **Désertif'actions**, prévu du **25 au 28 mars 2026 à Djerba (Tunisie)**, s'inscrit dans la dynamique mondiale de lutte contre la désertification, la dégradation des terres et les effets croissants de la sécheresse. Organisé par le CARI, en partenariat avec l'United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD), l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et plusieurs organisations de la société civile, cet événement réunira environ **350 acteurs internationaux** issus du monde associatif, scientifique, institutionnel et local.

L'édition 2026 est centrée sur la question de la **résilience des territoires face aux sécheresses**, dans un contexte de pression climatique accrue. Ce sommet constitue un espace de concertation et de plaidoyer en amont de la **COP17 de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification**, prévue en Mongolie fin 2026.

Les travaux porteront notamment sur :

- Comment concilier les différents usages des ressources en eau afin d'anticiper et gérer les situations de sécheresse en limitant les risques de conflit ?

- Comment faciliter le rôle des autorités locales pour qu'elles puissent anticiper et gérer durablement leur territoire en anticipation des crises de sécheresse ?

Ce sommet Désertif'actions 2026 permettra de co-construire des messages communs portés par la société civile dans les négociations internationales à venir.

[Le pS-Eau](#), [Cités Unies France](#) et [la Coalition Eau](#) ont souhaité s'inscrire dans cette dynamique afin d'accompagner la remontée de constats de terrain, la valorisation de leviers d'action et de bonnes pratiques, et la construction collective de messages de plaidoyer. L'objectif de cet atelier commun est de renforcer les échanges entre acteurs de la société civile et collectivités territoriales, et de faire entendre leurs voix autour de la question centrale « **Comment réduire la vulnérabilité des territoires face aux sécheresses ?** ».

Objectifs :

- Partager les constats de terrain et les priorités des organisations représentées
- Identifier des objectifs communs de plaidoyer
- Élaborer des messages collectifs à porter dans des espaces d'influence (COP, forums, etc.)

Résultats attendus :

- **Un échantillon de pratiques concrètes** : Le partage d'expérience entre participant.es permettra d'identifier un ensemble de méthodes et pratiques déployées pour faire face aux menaces pesant sur les ressources et services d'eau et assainissement.
- **Une vision partagée des enjeux** : Les participants auront mis en commun leurs constats de terrain et identifié les défis prioritaires liés à la gestion de l'eau et à la résilience face aux sécheresses, permettant une compréhension commune des problématiques.
- **Des priorités de plaidoyer collectives identifiées** : Les échanges auront permis de faire émerger des objectifs de plaidoyer convergents, en lien avec les réalités de terrain des participants et les enjeux internationaux ;
- **Des messages structurés, clairs et co-construits** : Un ensemble de messages de plaidoyer communs (3 à 5) aura été formulé de manière collaborative, avec un argumentaire solide, en vue de leur diffusion dans des espaces internationaux.
- **Des pistes d'action identifiées pour renforcer la coopération entre territoires** : Des propositions concrètes (ex. : coopération décentralisée, échanges de pratiques) auront été formulées pour appuyer les autorités locales dans leur rôle d'anticipation et de gestion durable des sécheresses

Programme de la rencontre :

14h : Ouverture et cadrage (**Plénière**)

14h15 : Mur des Constats (**sous-groupe de travail**)

15h15 : Identifier les causes des blocages identifiés mais aussi les leviers d'actions (**sous-groupe de travail**)

15h45 : pause

16h : Définition des objectifs de plaidoyer (**sous-groupe de travail**)

16h45 : Récapitulatif des messages retenus (**Plénière**)

17h30 : Clôture de l'atelier (**Plénière**)

Nombre de participants en présentiel : 20

Nombre de participants en ligne : 37

Cf Annexe- Liste de présence

Compte rendu des échanges :

En introduction, l'équipe du CARI a présenté le sommet Désertif'actions ([plus d'information ici](#)). Ils ont également pu répondre aux questions suivantes :

- **Le CARI continuera-t-il à mobiliser la société civile entre les événements (Desertif'actions et COP 17 Mongolie), et si oui comment ?** En début d'année 2026, puis suite au sommet, le CARI proposera un certain nombre de supports écrits qui seront diffusés permettant de faire le point sur les thématiques, les résultats de la phase préparatoire et du sommet, sur ce qui va être discuté lors de la COP, et sur les messages que nous allons porter. Il est possible (à confirmer) que le CARI organise un webinaire préparatoire à la COP pour le 17 juin (Journée mondiale de la Lutte contre la Désertification).
- **Comment les acteurs peuvent / doivent continuer à se mobiliser sur la thématique ?** L'enjeu dans la diffusion de tous ces supports est aussi de rendre disponible la matière coconstruite pour permettre à chacun.e de la réutiliser dans ses propres cadres de plaidoyer que ce soit aux échelles locales, nationales ou internationales. Le CARI restera disponible si un appui est nécessaire à ce sujet, et ce qui sera produit peut servir bien plus largement que dans le cadre de la CNULCD. Le CARI reste également preneur de retours d'expériences pour montrer comment cette dynamique se diffuse au-delà du sommet Désertif'actions et de la COP 17.
- **Est-ce qu'une communication sera faite aux acteurs pour informer des messages construits à Djerba ?** Tous les supports seront diffusés, par mail, en ligne et sur les réseaux sociaux. Les organisateurs des ateliers auront aussi pour mission de faire circuler à leurs participant.e.s. Le CARI est aussi preneur d'idées pour améliorer la communication à ce sujet.

1. « Mur du Constat » :

- **Le bouleversement du cycle de l'eau entraîne une altération de la disponibilité :** raréfaction des nappes et des eaux de surface durant les périodes d'été, aggravée par le changement climatique ET surexploitation et la pollution => Augmentation du nombre et de la gravité des crises sécheresse.
- **Pollutions multiples et concentration plus forte des polluants durant les crises sécheresse :** contamination des nappes par les usages agricoles, miniers et domestiques, accentuant les maladies hydriques.
- **Conflits d'usages croissants :** tensions entre usages pour eau de boisson, irrigation, élevage et besoins des réfugiés/populations hôtes.
- **Pressions agricoles :** irrigation intensive pour les cultures de rente, au détriment des cultures vivrières et pluviales.
- **Infrastructures déconnectées du contexte :** projets d'adduction et de barrage décidés selon des logiques politiques ou économiques, sans prise en compte des capacités de renouvellement des ressources locales en eau.

- **Perte de savoirs locaux** : marginalisation des pratiques traditionnelles de gestion de l'eau et dévalorisation des expertises locales.
- **Gouvernance morcelée** : manque de coordination entre acteurs (administration, collectivités, coutumiers, usagers), centralisation des décisions et absence de transparence sur les données sur l'eau.
- **Sur les aspects de la participation des usager.e.s locaux dans la gouvernance des ressources en eau** : existence de profondes asymétries de pouvoir, par exemple entre une association de protection de la nature constituée de quelques bénévoles et une grande entreprise industrielle ou un syndicat agricole représentant des milliers d'exploitants.
- **Données insuffisantes et obsolètes** : faible suivi et connaissance des ressources souterraines, faible production et actualisation des données, manque de plans de gestion des risques, faible inter-opérabilité des informations.

2. Enjeux :

- **Préservation et partage équitable de la ressource** : éviter la compétition entre usages et garantir le droit à l'eau pour tou.te.s.
- **Justice climatique et stabilité sociale** : Les pays ayant le moins contribué au changement climatique sont ceux qui le subissent le plus durement. Les femmes et les personnes vulnérables (genre, statut social, handicap, etc.) sont les plus touchés par le phénomène de raréfaction de l'eau. Enjeu de prévention des conflits liés à la raréfaction de l'eau et de réduction des inégalités (genre, statut, territoire).
- **Adaptation durable** : repenser les pratiques agricoles et les modèles de développement à l'aune de la disponibilité réelle de l'eau.
- **Renforcement de la gouvernance locale : améliorer la coordination entre les acteurs (institutionnels, collectivités, société civile)**, donner plus d'autonomie et de moyens aux collectivités et communautés locales.
- **Reconnaissance des savoirs locaux** : réhabiliter les pratiques endogènes et favoriser leur articulation avec la science et les technologies.
- **Transparence et redevabilité** : instaurer des mécanismes de partage d'information et de contrôle des usages, notamment pour le secteur privé.
- **Intégration du risque sécheresse dans les politiques publiques** : inscrire la prévention et l'adaptation dans les politiques publiques de l'eau, de l'agriculture et de l'aménagement.
- **Solidarité territoriale** : favoriser la coopération entre zones rurales et urbaines pour réduire les déséquilibres d'accès à l'eau et prévenir les tensions sociales.

3. Identifier les causes des blocages identifiés mais aussi les leviers d'actions

Freins :

- **Poids des logiques politiques et économiques à court terme** : privilégient les gains rapides ou la démonstration de puissance au détriment de la durabilité.
- **Politiques agricoles inadaptées** : subventions orientées davantage vers les cultures gourmandes en eau, au détriment d'un soutien des pratiques agricoles agroécologiques et vivrières.

- **Manque de moyens techniques et financiers** pour la gestion locale de l'eau et la maintenance des ouvrages.
- **Manque de coordination intersectorielle et interinstitutionnelle** : absence de référentiel national et de stratégie commune, et absence de cohérence entre politiques sectorielles.
- **Centralisation excessive** : confiscation des décisions par l'État central, au détriment de la gouvernance territoriale.
- **Faible participation des communautés et groupes marginalisés**, notamment des femmes et autorités coutumières.
- **Données lacunaires** et manque d'interopérabilité entre systèmes d'information.

Leviers :

- **Politiques publiques cohérentes et régulatrices**, intégrant la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).
- **Approche multithématique et participative**, associant eau, agriculture, santé, environnement et gouvernance.
- **Renforcement des capacités locales** : former, outiller et valoriser les savoirs endogènes.
- **Partage de la connaissance** : appui à la production, la vulgarisation et la diffusion des données sur la sécheresse à travers les médias et des plateformes publiques.
- **Production et partage des données** : développement des systèmes d'information (SI), des mécanismes de suivi participatif des ressources en eau et d'alerte précoce « sécheresse ».
- **Promotion de l'agroécologie et de l'agroforesterie** comme alternatives durables.
- **Diversification des solutions techniques** : collecte d'eau pluviale, réutilisation des eaux usées traitées (REUT), infrastructures adaptées au contexte.
- **Espaces de concertation** : favoriser l'émergence d'espace de concertation à l'échelle locale et/ou leur pérennisation, implication effective et efficace de la société civile, des usager.e.s et des collectivités locales.
- **Coopération décentralisée** : développement des partenariats techniques et financiers entre territoires du Nord et du Sud.
- **Favoriser les échanges d'expériences** entre structure de concertation.
- **Transparence et redevabilité du secteur privé** sur ses usages de l'eau et ses impacts environnementaux.
- **Intégration des questions de genre et d'équité dans les politiques locales de l'eau et de l'adaptation climatique.**

5. Messages clés de plaidoyer

- **Repenser le paradigme de l'eau** : dépasser la logique consistant à augmenter artificiellement l'offre par la construction d'infrastructures souvent coûteuses sur les plans écologique, environnemental et économique, afin de recentrer la gestion sur les besoins réels, les intérêts collectifs et les capacités de renouvellement de la ressource en eau.
- **Repenser les instances de gouvernance** en proposant des recommandations concrètes pour encadrer le risque de conflits d'intérêts, accroître la transparence des instances de gouvernance, donner plus de place aux enjeux écologiques, renforcer la pluralité et la représentativité des représentants agricoles.
- **Redonner une place au local** : soutenir la décentralisation, valoriser les savoirs locaux et renforcer les capacités des acteurs de terrain.
- **Promouvoir la justice climatique** : impliquer les territoires, les États et les bailleurs dans une coopération équitable et responsable.
- **Renforcer la gouvernance et la transparence** : appuyer et ouvrir les espaces de concertation et garantir l'accès aux données.
- **Responsabiliser le secteur privé** : instaurer des mécanismes de redevabilité sur les usages de la ressource afin d'instaurer une responsabilité collective.
- **Penser le long terme** : anticiper les crises hydriques plutôt que d'y répondre dans l'urgence.
- **Mettre en place des systèmes d'alerte précoce** et de suivi participatif des sécheresses à l'échelle locale.

6. Cibles de plaidoyer

- **États et ministères concernés (eau, agriculture, environnement)** : intégration de la lutte contre la sécheresse et de la GIRE dans les politiques publiques.
- **Bailleurs de fonds** : flécher les financements vers la gouvernance, la connaissance et la participation, pas seulement vers les infrastructures.
- **Collectivités territoriales et agences de l'eau** : renforcer la planification locale et la coopération décentralisée.
- **Opérateurs privés** : garantir la transparence sur leurs usages et investissements liés à l'eau.
- **Instituts de recherche et universités** : produire et diffuser les données sur la ressource, développer des outils de suivi.
- **Société civile et médias** : sensibiliser, mobiliser et appuyer la mise en débat public des choix de gestion de l'eau.

Synthèse des échanges finaux en plénière :

- **Action contre la Faim (ACF)** a présenté sa réflexion stratégique dans le cadre de sa **vision 2030**, visant à **mieux intégrer les enjeux de sécurité alimentaire et de développement de l'eau agricole** au sein de ses interventions.
- L'objectif est d'ancrer ces thématiques de manière plus cohérente et durable dans la stratégie globale de l'organisation.
- Le représentant d'**Initiatives Développement (ID)** a salué **l'approche collective portée par les trois réseaux**, jugée très pertinente. Il a souligné le **besoin que ces réseaux relaient davantage les problématiques opérationnelles des ONG de terrain**. L'idée d'**élaborer et porter des projets conjoints entre plusieurs ONG** a été mise en avant comme un levier d'efficacité et de visibilité renforcée.
- Plusieurs interventions ont rappelé la **nécessité d'une vigilance accrue des gouvernements** pour **prévenir l'accaparement des ressources en eau** par les acteurs les plus puissants et **garantir un accès équitable** pour les petits producteurs et les populations vulnérables.
- **France Volontaires** a rappelé l'importance du **volontariat dans le renforcement des dynamiques locales**, même en dehors d'une gestion directe de projets. Il a été annoncé que **de nouveaux espaces d'engagement seront prochainement ouverts** dans le cadre de l'**appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Mission Volontaire Muraille Verte"**.
- **Le GRET** a évoqué les **rencontres organisées en 2024 sur la thématique de l'eau**, qui ont abouti à une **capitalisation collective** et à la création d'un **réseau d'échanges de pratiques**, dont la **relance est prévue en janvier prochain**. Plusieurs participants ont appuyé la **création ou la réactivation d'une plateforme en ligne** permettant le **partage d'informations, de documents et de retours d'expérience**.
- **Experts-Solidaires Sénégal** a proposé de **partager des documents produits dans le cadre de cette opération** et de **participer activement à la mise en place de cette plateforme collaborative**.

La plénière a confirmé une **volonté commune de renforcer la coordination entre acteurs, d'ancrer la thématique de l'eau dans les stratégies de développement et de plaidoyer**, et de **favoriser la mutualisation des connaissances et des pratiques** via des outils collaboratifs.

Documents ressources :

- [Guide : Les services d'eau et d'assainissement face au changement climatique](#)
- [Note de synthèse « Développer les services d'eau et d'assainissement, en intégrant une approche « gestion et protection des ressources en eau ».](#)